Opportunités et Action

La réorganisation du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario

Guide des questions portant sur la consultation

Ministère des Services sociaux
et communautaires

Mai 2006

Ontario

2008-06021/

La réorganisation du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario : Qu'en pensez-vous?

Le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario veut connaître vos idées concernant la meilleure façon d'offrir un soutien aux personnes de la province qui ont une déficience intellectuelle.

Au cours des 18 derniers mois, nous avons parlé avec des personnes ayant une déficience intellectuelle, avec leurs familles et avec des groupes qui leur fournissent des services et des soutiens et nous les avons écoutés. À l'aide de ce que nous avons appris, nous avons élaboré des plans pour changer la façon dont les soutiens sont offerts. Grâce à ces échanges de vues, nous avons également repéré d'autres domaines dans lesquels il faudra réfléchir davantage aux soutiens fournis et à la façon dont ils le sont. Nous vous demandons maintenant votre point de vue sur ces besoins supplémentaires.

Pour en savoir davantage sur ces plans, voyez XXX, texte intégral du document de consultation qui se trouve sur le site Web du ministère des Services sociaux et communautaires à l'adresse www.mcss.gov.on.ca

ou bien veuillez téléphoner au 416 327-4954 ou sans frais au 1 866 340-8881 pour vous procurer une copie.

Poursuivez votre lecture pour découvrir :

- quels changements sont déjà planifiés;
- quels changements supplémentaires nous envisageons;
- Comment vous pouvez influer sur les événements en répondant aux questions de ce guide pour nous faire part de vos observations.

Si vous préférez fournir vos observations par voie électronique :
visitez notre site Web à www.mcss.gov.on.ca et cliquez sur « Réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ».

Ou nous envoyer un courriel à :
dstransformation.mcss@css.gov.on.ca.

Vous pouvez télécopier vos réponses :
au 416 325-5554 ou sans frais
au 1 866 340-9112

Ou les poster à :
Réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle - commentaires
Direction des politiques en matière de déficience intellectuelle
Ministère des Services sociaux et communautaires
80, rue Grosvenor, 4^{e} étage
Toronto (Ontario) M7A 1E9

Veuillez envoyer vos réponses avant le 30 juin 2006.

Quels changement sont déjà planifiés

À l'aide de ce que nous avons appris, nous avons élaboré un plan pour :

- Fournir de l'assistance aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leurs familles en élaborant un plan personnalisé qui décrit quel type de soutien correspond à leurs souhaits et à leurs besoins et comment elles parviendront à obtenir ce soutien.
- Indiquer plus clairement qui a le droit de bénéficier des mécanismes de soutien et des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle fournis par le ministère.
- Indiquer plus clairement quels mécanismes de soutien sont admissibles à un financement du gouvernement.
- S'assurer qu'en Ontario, les personnes qui ont des besoins similaires bénéficient de niveaux de soutien similaires dans le cadre de modalités de demandes communes, de normes communes et de critères communs pour prendre des décisions de financement équitable.
- Faciliter les choses aux gens pour qu'ils trouvent plus facilement quel soutien est disponible et prennent des dispositions pour en recevoir.
- Permettre aux particuliers et aux familles de choisir de recevoir des fonds du gouvernement pour faire l'acquisition de leurs propres soutiens, et permettre que le financement soit « transférable ».

Autres besoins à l'étude

Lors de ces échanges de vues, les gens nous ont également demandé d'examiner de plus près sept domaines nécessitant des changements quant aux soutiens fournis ou à la manière dont ils le sont. Ce tableau récapitule ces besoins. La section suivante vous demande vos points de vue sur ces questions.

Soutien de l'inclusion dans la collectivité et de la mobilisation communautaire

Les particuliers, les familles, les organismes et le gouvernement doivent collaborer pour renforcer la position des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur faciliter la tâche pour participer à la vie de leur collectivité en tant que citoyens à part entière.

Relève des aidantes et aidants naturels

Il existe à l'heure actuelle de bons mécanismes de soutien (appelés services de « relève ») pour donner aux familles de brèves pauses dans les soins prodigués à une personne ayant une déficience intellectuelle. Mais le système est très compliqué et pourrait tout à la fois être rendu plus simple et plus efficace.

Partenariats avec les familles concernant le soutien lié à l'habitation

Nous devons étudier comment les ministères et les familles peuvent le mieux collaborer pour offrir un soutien en matière de modes d'habitation aux gens qui vivent hors du foyer familial. Par exemple, certaines familles peuvent souhaiter utiliser leurs propres ressources pour offrir un chez-soi hors du foyer familial à un membre de la famille. Nous devons aussi travailler à la suppression de certains obstacles qui existent à l'heure actuelle. Il peut y avoir d'autres options novatrices – impliquant peut-être des partenariats entre des gouvernements et des organismes bénévoles.

Transition entre les différents stades de la vie

Le moment où les adolescents quittent l'école ou le moment où un adulte devient une personne âgée constituent des exemples de « transition entre les différents stades de la vie ». Il peut être difficile de s'adapter à des besoins en soutiens différents et à des sources de soutien différentes. Nous devons trouver de meilleures façons d'aider les particuliers et les familles à planifier ces transitions à l'avance et à les réussir.

Comment vous pouvez influer sur ce qui se passe

Les questions suivantes sur la consultation constitue une occasion pour l'ensemble des Ontariens et Ontariennes d'exprimer leur point de vue sur les changements que nous nous proposons d'apporter aux soutiens destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous voulons connaître votre avis. Les questions qui suivent correspondent aux thèmes abordés dans la section 1 du document. Vous souhaiterez peut-être répondre aux questions fournies ou mettre par écrit d'autres commentaires ou idées.

Nous incitons toute personne qui s'intéresse à la façon dont nous fournissons un financement et des soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle à participer à ce processus, que ce soit à titre de particulier ou bien dans le cadre d'un groupe ou d'une organisation.

Veuillez fournir les renseignements suivants :

Renseignements obligatoires :

1. Les trois premiers caractères numériques de votre code postal ______________

Renseignements facultatifs :

2. Êtes-vous .... (veuillez cocher toutes les options qui s'appliquent) :

- ☐ une personne ayant une déficience intellectuelle
- ☐ le père ou la mère d'un fils ou d'une fille ayant une déficience intellectuelle
- ☐ un autre membre de la famille
- ☐ une amie, un ami, une voisine, un voisin ou un membre d'un groupe confessionnel ou d'une communauté chrétienne
- ☐ un fournisseur de services. Dans l'affirmative, veuillez cocher :
  - ☐ personnel de première ligne
  - ☐ personnel d'encadrement
  - ☐ membre du conseil d'administration
- ☐ membre de la collectivité au sens large (p. ex. membre d'un club philanthropique ou d'un organisme confessionnel, enseignante ou enseignant, professionnel de la santé, etc.)
- ☐ Autre : ______________________________

À l'intention de la personne ayant une déficience intellectuelle (ou si vous êtes une personne figurant dans la liste ci-dessus et que vous représentez une personne ayant une déficience intellectuelle), veuillez répondre aux questions suivantes :

3. Est-ce que la personne ayant une déficience intellectuelle ou vous-même vivez avec votre père, votre mère ou vos parents et avec votre frère, vos frères, votre sœur et vos sœurs, voire les deux?

☐ Oui ☐ Non

4. Recevez-vous à l'heure actuelle des soutiens financés par le ministère des Services sociaux et communautaires?

☐ Oui ☐ Non

5. Dans l'affirmative, lequel des soutiens suivants recevez-vous? (Cochez tous les soutiens applicables.)

☐ soutien lié à l'habitation (ex. foyer de groupe, aide à la vie autonome)

☐ services particuliers à domicile

☐ soutiens à la participation communautaire (p. ex. assistance en milieu de travail, soutiens pendant le jour)

6. La personne ayant une déficience intellectuelle ou vous-même êtes-vous sur une ou des listes d'attente pour obtenir des soutiens?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, pour lequel des soutiens suivants? (Veuillez cocher tous ceux qui s'appliquent.)

☐ soutien lié à l'habitation (ex. foyer de groupe, aide à la vie autonome)

☐ services particuliers à domicile

☐ soutiens à la participation communautaire (p. ex. assistance en milieu de travail, soutiens pendant le jour)

7. Sexe de la personne ayant une déficience intellectuelle :

☐ masculin ☐ féminin

8. Âge de la personne ayant une déficience intellectuelle :

☐ moins de 18 ans

☐ de 19 à 30 ans

☐ de 31 à 45 ans

☐ de 46 à 64 ans

☐ 65 ans et +

1.1 Soutien de l'inclusion dans la collectivité et de la mobilisation communautaire

Les particuliers, les familles, les organismes et le gouvernement doivent collaborer pour renforcer la position des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur faciliter la tâche pour participer à la vie de leur collectivité en tant que citoyens à part entière.

Questions-clés

1a. Qu'est-ce qui fait qu'il est difficile à une personne ayant une déficience intellectuelle d'être active et incluse dans la collectivité?

1b. Qu'est-ce qui vous faciliterait les choses pour être actif et inclus dans la collectivité? Qui peut provoquer ces changements et comment pourrait-on procéder?

Questions optionnelles détaillées

1c. Comment envisagez-vous le rôle des divers intervenants pour faciliter les choses afin que les gens soient inclus dans leur collectivité? Pensez à ce qui suit :
- Personnes ayant une déficience intellectuelle;
- Leurs familles;
- Les organismes qui offrent un soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle;
- Les autres organisations communautaires (organismes bénévoles, écoles, entreprises, organismes culturels ou religieux);
- Gouvernements (fédéral, provinciaux, municipaux).

1d. Connaissez-vous des exemples de partenariats réussis entre certains de ces intervenants ou la totalité d'entre eux et qui pourraient servir d'enseignement aux autres? Veuillez décrire ce qui se passe et ce qui fait que cela fonctionne.

1e. Y a-t-il des points particuliers sur le plan culturel dont vous savez qu'ils nécessiteront d'être traités de façon adéquate dans les plans pour inclure pleinement les gens dans la collectivité?

1.2 Relève des aidantes et aidants naturels

Il existe à l'heure actuelle de bons mécanismes de soutien (appelés services de « relève ») pour donner aux familles de brèves pauses dans les soins prodigués à une personne ayant une déficience intellectuelle. Mais le système est très compliqué et pourrait tout à la fois être rendu plus simple et plus efficace.

Questions-clés

2a. Quels sont les types de relève (« répit ») dont les familles ont le plus besoin pour prendre une pause dans leurs responsabilités d'aidants naturels?

2b. Qu'aimeriez-vous voir dans le « meilleur système possible » de relève pour les familles? Que devrait-on offrir? Comment cela fonctionnerait-il?

Questions optionnelles détaillées

2c. À l'heure actuelle, qu'est-ce qui empêche les familles d'obtenir le service de relève dont elles ont besoin? Quelles seraient vos suggestions pour surmonter ces défis?

2d. Y a-t-il des besoins spéciaux – des situations d'urgence – qui nécessitent une approche différente de l'approche classique en matière de relève? Qu'est-ce qui est différent et comment pouvoir satisfaire ces besoins?

1.3 Partenariats avec les familles concernant le soutien lié à l'habitation

Nous devons étudier comment les ministères et les familles peuvent le mieux collaborer pour offrir un soutien en matière de modes d'habitation aux gens qui vivent hors du foyer familial. Par exemple, certaines familles peuvent souhaiter utiliser leurs propres ressources pour offrir un chez-soi hors du foyer familial à un membre de la famille. Nous devons aussi travailler à la suppression de certains obstacles qui existent à l'heure actuelle. Il peut y avoir d'autres options novatrices – impliquant peut-être des partenariats entre des gouvernements et des organismes bénévoles.

Questions-clés

3a. Que peut faire le ministère pour mieux appuyer les choix individuels concernant la façon de vivre et l'endroit où vivre – dans le cadre des modes d'habitation actuels qui bénéficient du soutien du ministère ou en dehors de ceux-ci?

3b. Avez-vous connaissance d'exemples de partenariats réussis entre des familles, des organismes, des groupes communautaires et le gouvernement pour créer de nouveaux types de modes d'habitation? Veuillez décrire ce qui se passe et ce qui les fait fonctionner.

Questions optionnelles détaillées

3c. Quels obstacles faut-il supprimer ou quels incitatifs faut-il fournir aux personnes, familles ou organismes pour les inciter à créer des options novatrices en matière de choix d'habitation? (Pensez au financement, aux dispositions législatives, à l'aide sociale, à d'autres programmes, etc.).

3d. Quels mécanismes de soutien doivent être en place pour contribuer à assurer la sécurité et la protection des personnes vulnérables qui habitent seules?

3e. Quelles améliorations pourrait-on apporter aux choix existants?
- Foyers de groupe?
- Aide à la vie autonome?
- Programme foyer-famille?

1.4 Transition entre les différents stades de la vie

Le moment où les adolescents quittent l'école ou le moment où un adulte devient une personne âgée constituent des exemples de « transition entre les différents stades de la vie ». Il peut être difficile de s'adapter à des besoins en soutiens différents et à des sources de soutien différentes. Nous devons trouver de meilleures façons d'aider les particuliers et les familles à planifier ces transitions à l'avance et à les réussir.

Questions-clés

4a. Quels renseignements et quel soutien aideraient le plus les personnes et les familles quand elles planifient des soutiens pour la transition entre l'école et la vie d'adulte?

4b. Quels programmes et mécanismes de soutien doivent être en place pour les personnes âgées qui ont une déficience intellectuelle?

Questions optionnelles détaillées

4c. Qui devrait participer à la planification du soutien pour les transitions entre l'école et la vie d'adulte?

4d. Quels services existants pour les personnes âgées sont offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle (qu'elles vivent chez leurs familles, toutes seules ou dans des établissements résidentiels financés par le gouvernement)?

4e. Avez-vous connaissance d'exemples de partenariats réussis entre des particuliers, des familles, des écoles, des groupes communautaires et les gouvernements pour offrir un soutien à la transition entre les différents stades de la vie, et dont d'autres personnes pourraient tirer un enseignement? Veuillez décrire ce qui se passe et ce qui fait que cela fonctionne.

1.5 Services de soutien pour les personnes qui ont besoin de services spécialisés

Les soutiens particuliers, excepté ceux qui sont offerts par les services communautaires de santé mentale et de consultation, sont nécessaires quand les personnes ayant une déficience intellectuelle sont aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de comportement. Le ministère a récemment mis en place des mécanismes de soutien particuliers pour ces personnes (appelés « services spécialisés ») mais des lacunes persistent entre les besoins et la fourniture de services.

Questions-clés

5a. Quelles sont les lacunes entre ce qui est nécessaire aux personnes ayant des besoins particuliers et ce qui est fourni?

5b. Quelles sont vos suggestions concernant la meilleure façon de combler ce vide?

Question optionnelle détaillée

5c. Comment les services spécialisés récemment mis en œuvre par le ministère peuvent-ils le mieux collaborer efficacement avec le réseau des services de base?

1.6. Fiscalité, dispositions testamentaires et régimes enregistrés d'épargne pour les personnes handicapées

Bien que tous les parents aient l'obligation, aux termes de la loi, de subvenir aux besoins de leurs enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, bien des parents continuent de leur fournir un soutien financier pendant toute leur vie d'adulte. Au lieu de payer des frais de scolarité universitaire, comme ils pourraient le faire pour un fils ou une fille qui n'a pas de déficience, le père ou la mère peut demeurer hors de la population active pour fournir du soutien à domicile et assurer le transport de son enfant au travail ou à des activités bénévoles dans la collectivité. Il est possible que les régimes fiscaux fédéral et provincial collaborent plus efficacement pour contribuer à solutionner le problème des frais financiers accrus auxquels font face les aidants. Il peut s'agir notamment d'étudier la possibilité de créer un régime enregistré d'épargne pour les personnes ayant un handicap (semblable aux régimes enregistrés d'épargne études). Les familles espèrent aussi des changements dans la façon dont elles peuvent utiliser les dispositions testamentaires et les fonds fiduciaires pour fournir un soutien à un de leurs membres.

Questions-clés

6a. Quels changements sont nécessaires pour aider les familles à s'en sortir sur le plan financier lorsqu'elles s'occupent chez elles d'un de leurs membres ayant un handicap?

6b. Quels changements aideraient les familles qui veulent faire des plans à long terme pour offrir un soutien à leurs membres ayant un handicap?

Question optionnelle détaillée

6c. Quelles sont les meilleures façons de transmettre aux gens les renseignements dont ils ont besoin sur les dispositions testamentaires, les fiducies et autres régimes pour offrir un soutien au membre de leur famille ayant un handicap?

1.7 Services et mécanismes de soutien de qualité

Il existe une possibilité de faire appel à la participation des personnes qui bénéficient de soutiens et de services et de leurs familles pour instaurer des normes de qualité acceptables et mettre au point des façons d'améliorer la qualité des services et des soutiens qui leur sont fournis.

Questions-clés

7a. Quel rôle devraient jouer les particuliers et leurs familles dans l'instauration de normes de qualité pour les soutiens dont la prestation est assurée par des organismes, et pour les soutiens dont elles font l'acquisition ailleurs?

7b. Comment les particuliers et leurs familles peuvent-ils contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services et des soutiens fournis?

Question optionnelle détaillée

7c. Que faut-il mettre en place pour contrôler, par rapport aux normes convenues, la qualité des soutiens et des services fournis aux personnes et à leurs familles (par l'intermédiaire d'organismes ou directement acquis ailleurs)?

Qu'aimeriez-vous dire d'autre?

Y a-t-il quelque chose d'autre que vous aimeriez dire au sujet des services et des soutiens fournis aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leurs familles, et que vous n'avez pas déjà dit?

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006
ISBN 1-4249-0956-2 (Print)
ISBN 1-4249-0958-9 (PDF)
ISBN 1-4249-0957-0 (HTML)
This document is also available in English.